



Voyages-sncf.com surcoût du vol

Par **dfiolek**, le **12/04/2008** à **10:11**

Bonjour,

J'ai réservé un séjour (Vol, hôtel, location de voiture) sur Voyages-Sncf.com pour 2 adultes et 2 enfants à Fuerteventura.

Mon vol retour est à escale.

"Puerto Del Rosario / Madrid" puis "Madrid / Paris".

2 heures après ma réservation, la compagnie aérienne (Air-France) a annulé la première partie de mon vol retour.

8 jours après ma réservation et débit sur mon compte d'une partie du voyage, Voyages-Sncf.com m'a proposé un sur classement sur ce même vol (même horaire, même condition, même classe) mais avec 110€ de plus.

24€ de plus par enfant et 31€ de plus par adulte

Est ce légal ?

Est à moi de supporter ce surcout ?

Quek sont mes recours ?

Cdt

Didier FIOLEK